

REPUBLIC OF RWANDA



*National Commission for the Fight against Genocide  
Commission Nationale de Lutte contre le Génocide  
Komisiyo y'Igihugu yo Kurwanya Jenoside*



-CNLG-

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Quelques-unes des actions menées dans la planification du génocide perpétré contre les Tutsi pendant les périodes allant du 13 au 19 janvier des années 1991 à 1994**

La CNLG se propose de continuer à mettre en lumière quelques-unes des actions significatives menées dans le cadre de la planification du génocide perpétré contre les Tutsi dans le but de montrer à quel point ce crime ne fut pas une affaire spontanée. Dans le présent texte, seront exposées des actions qui ont été menées durant la deuxième semaine du mois de janvier au cours des années 1991 à 1994.

**La création du journal *INTERAHAMWE***

C'est au cours du mois de janvier 1992 que fut créé le journal *INTERAHAMWE*, affilié au parti présidentiel MRND et dirigé par Robert KAJUGA qui était le chef des milices Interahamwe au niveau national. Ce média, tout comme d'autres journaux extrémistes hutu, tels *Kangura*, *Kamarampaka*, *la Médaille Nyiramacibiri*, *Echos des Mille Collines*, *Umurwanashyaka*, *RTL* et autres du même acabit, a été parmi ceux qui ont activement semé la haine et mobilisé la population en vue du génocide.

**13 janvier 1993 : circulation de lettres et documents hostiles et pleins de haine visant le Préfet tutsi de Butare, Dr HABYARIMANA Jean Baptiste**

Dr HABYARIMANA Jean Baptiste a été nommé préfet le 03 juillet 1992. Il était le seul Tutsi parmi les 11 préfets qui étaient à la tête des préfectures, et était membre du Parti Libéral. Depuis sa nomination il n'a cessé d'être harcelé parce qu'il était Tutsi et qu'il faisait son possible pour contrer les extrémistes du MRND et du CDR qui passaient leur temps à diffuser l'idéologie du génocide dans la ville de Butare. Parmi les plus virulents de ces extrémistes, il y avait notamment le capitaine Nizeyimana Ildephonse, Alphonse Higaniro qui dirigeait la Société Rwandaise des Allumettes (SORWAL), Ndereyehe Charles Ntahontuye qui dirigeait l'Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda (ISAR), le Dr Jean Berchmans



Nshimyumuremyi qui était l'adjoint du recteur de l'université, le Dr Eugene Rwamucyo et d'autres. Cette clique, avec beaucoup d'autres, ont tout fait pour déstabiliser le Préfet HABYARIMANA, usant de nombreux stratagèmes, notamment en lui adressant de nombreuses lettres haineuses pour lui enlever toute crédibilité. Parmi ces lettres, il y a celle qui lui a été adressée le 13 janvier 1993 par 10 hauts fonctionnaires postés dans les villes de Butare et de Nyanza, dont trois sous-préfets qui étaient sous les ordres du Préfet HABYARIMANA.

Cette lettre était intitulée : « *Lettre avertissement adressée à Monsieur Jean Baptiste Habyarimana, Préfet de la Préfecture de Butare* » Les auteurs de la lettre accusaient premièrement le Préfet Habyarimana de pousser la population à collaborer avec les Inkotanyi :

*« Vous-mêmes Monsieur le Préfet, vous avez tenu une réunion avec la population de la Commune Nyaruhengeri à l'occasion de votre présentation, et à une question qui vous a été posée sur les jeunes hommes qui vont rejoindre les Inkotanyi, vous avez répondu qu'il n'y a pas de faute en cela et que personne ne devrait les en empêcher, car s'ils avaient été fautifs l'Etat rwandais n'aurait pas négocié avec les Inkotanyi »*

En réalité le Préfet Habyarimana n'était pas fautif en demandant à la population de ne pas considérer les Inkotanyi comme des étrangers, de ne plus les prendre pour des ennemis du Rwanda, et de leur donner tous les droits dont chaque Rwandais devrait jouir. Chaque autorité devrait plutôt adopter un tel discours. Ceux qui l'ont donc attaqué pour avoir demandé de considérer les Inkotanyi comme des Rwandais à part entière, l'ont fait dans le cadre de la mobilisation pour commettre le génocide.

Deuxièmement, les auteurs de cette lettre ont accusé le Préfet Habyarimana de racisme pour avoir limogé des agents Hutu : « *Dès que vous avez été placé à la tête de la Préfecture de Butare, chaque Hutu a été remplacé à son poste par un Tutsi venu d'ailleurs, sans l'expérience appropriée et moins compétent que celui qu'il a remplacé* »

Les auteurs de cette lettre ont terminé celle-ci par les mots ci-après: « *Nous espérons, Monsieur le Préfet, que d'ici peu, étant données l'intelligence et la compétence que la population vous prêtait, que vous allez changer de comportement, sinon admettre publiquement que vous ne pouvez plus assumer vos fonctions.* »

Ce harcèlement est le fait de hauts fonctionnaires qui auraient dû assister le Préfet Habyarimana dans l'accomplissement quotidien de ses fonctions, mais qui ont préféré le combattre et le harceler, ce qui est le signe évident de la planification du génocide.

Cette lettre est l'œuvre des personnes ci-après :

- 1) Nyilinkwaya Zephania, Sous-préfet à la Préfecture ;
- 2) Halindintwali Céléstin, Inspecteur des ponts et chaussées;



- 3) Mutabaruka Bernard, Inspecteur adjoint des ponts et chaussées;
- 4) Ndahayo Naphtal, Chef du service des télécommunications à Butare;
- 5) Munyamagana Wilson, Directeur du CPDFP à Butare;
- 6) Uwimana Aloys, Chargé de la jeunesse et des coopératives à Butare;
- 7) Habumugisha Michel, Sous-préfet à la Sous-préfecture de Nyabisindu;
- 8) Ngiruwonsanga Vincent, Bourgmestre de la Commune Nyabisindu;
- 9) Simbalikure Assiel, Sous-préfet à la Sous-préfecture de Busoro ;
- 10) Harelimana Rostal, dont les fonctions n'ont pas été précisées.

Presque tous ces gens ont activement participé au génocide. Le journal *ISIBO* No 83 du 9-16 janvier 1993 de Sixbert Musangamfura, journal que l'on ne peut pas soupçonner de plaider la cause des Tutsi, a révélé que les auteurs de cette lettre avaient voulu la faire signer par un plus grand nombre de personnes, lesquelles ont refusé. Toujours selon *ISIBO*, tous ceux qui ont signé cette lettre étaient des membres des partis extrémistes MRND ou CDR, à l'exception de Nyilinkwaya Zephania qui était membre du PSD, lequel Parti s'est publiquement désolidarisé du contenu de ladite lettre après en avoir pris connaissance.

*ISIBO* a aussi expliqué que ces personnes avaient attaqué le Préfet Habyarimana pour sa bonne gouvernance visant à éradiquer la corruption, contrairement aux pratiques d'injustice et de ségrégations ethnique et régionale pratiquées par ces mêmes personnes. *ISIBO* a également détaillé et fustigé les mauvaises pratiques de chacune des personnes signataires de cette lettre qui attaquait le Préfet Habyarimana, avant de conclure qu'elles avaient débité ces mensonges, rien que pour apporter la zizanie dans une région où régnait la bonne entente, recommandant de suivre de près les agissements de ces personnes pour éviter que celles-ci ne contaminent d'autres fonctionnaires. *ISIBO* n'a pas manqué de congratuler le parti PSD qui s'était désolidarisé de Zéphanie Nyilinkwaya en lui signifiant que les idées de celui-ci n'étaient pas celles du PSD.

#### **14 janvier 1993 : le MRND réclame la participation des partis extrémistes dans le gouvernement de transition**

Dans un communiqué publié par son secrétariat général, intitulé « *CE QUE LE MRND DÉSAPPROUVE DANS LES NÉGOCIATIONS D'ARUSHA* », le MRND déclare qu'il s'opposera aux accords de paix tant que ceux-ci n'auront pas intégré dans le Gouvernement de transition les extrémistes Hutu qui s'y sont toujours opposés. Le communiqué était ainsi rédigé: « *Si les accords ont pour but l'union des Rwandais, alors les Inkotanyi doivent accepter le parti CDR. Les Inkotanyi prétendent que celui-ci est l'ennemi, mais ils doivent également accepter les partis PECO, PADER et PARERWA qu'ils disent être les amis du MRND, l'autre ennemi (...) Ngulinzira ne se soucie pas de ceux qui ont dû fuir leurs domiciles. A quoi servent pour les Rwandais ces accords qui ne tiennent pas compte de ses compatriotes de Butaro, sa propre région natale ?* »

Cette stratégie de vouloir intégrer la CDR dans le Gouvernement de transition visait à créer un boycott pour l'échec de la mise en place des institutions de transition, et à terme de favoriser les conditions de perpétration du génocide.



**Le 15 janvier 1993, le secrétariat général du MRND publie un autre communiqué intitulé « TRAHISONS DANS LES ACCORDS D'ARUSHA »**

Dans ce communiqué, le MRND s'est une nouvelle fois attaqué au Ministre des affaires étrangères, Boniface Ngulinzira, affirmant que le seul but de celui-ci est de livrer le Rwanda entre les mains des Inkotanyi. Selon eux, il ne se reposera qu'après leur avoir livré tout le pays : « *Lorsqu'il s'est rendu compte que des partis politiques ont commencé à s'opposer aux accords, il s'est dit : ça y est, je vais avoir des problèmes car je ne vais pas pouvoir accomplir les promesses que j'ai faites aux Inkotanyi. Lui et Nsengiyaremye se sont alors mis à distribuer les ministères. Et le Ministère de l'Intérieur fut attribué aux Inkotanyi ! Après l'avoir attribué, il s'est dit : j'ai terminé le travail puisque j'ai livré le pays. Ce n'est pas ce qu'il devait faire : c'est une trahison (...) Patriotes, nous devons combattre cette trahison. Le Ministre Ngulinzira et les Inkotanyi ne doivent pas se liquer impunément contre nous. Ngulinzira a vendu le pays. Ngulinzira n'est pas allé négocier la paix, il est allé conclure des accords qui doivent aboutir à une nouvelle guerre. Pourquoi veut-il faire tuer les Rwandais ? »*

Le Ministre Ngulinzira payait le fait qu'il ne pratiquait pas la ségrégation ethnique et régionale comme le faisait le MRND ; et c'est d'ailleurs pourquoi il lui était reproché d'être originaire de la Commune Butaro, en Préfecture Ruhengeri, et de ne pas se soucier de façon particulière de ses compatriotes originaires de la même région, car il suivait la voie de la vérité et de la paix. La trahison qui lui était reprochée était d'accepter que les Inkotanyi devaient jouir de leurs droits en tant que Rwandais à part entière. Le Ministre Ngulinzira a continué à être persécuté et entravé dans ses actions par les dirigeants du MRND au plus haut niveau, jusqu'au Président de la République, Juvénal Habyarimana. Il a été tué pendant le génocide comme d'autres politiciens hutu qui refusaient l'idéologie du génocide.

**15 janvier 1993: le MRND s'est également attaqué au Préfet Habyarimana Jean Baptiste**

La direction du MRND dans la Préfecture de Butare a écrit au Préfet Habyarimana une lettre qui le diffamait mensongèrement qu'elle a fait circuler dans les medias. Cette lettre était intitulée « *Les inquiétudes sur la manière dont tu accomplis tes fonctions* ». Elle a été signée par le Dr Butare Innocent au nom du Président du MRND à Butare, Rugira Amandin.

Dans cette lettre, Butare Innocent a accusé le Préfet Habyarimana d'exécuter des décisions prises par des membres du parti PL de la préfecture Butare, dont notamment le Dr Munyeshuli Vincent, Niyonizye Gaetan, Kurawige Jean Baptiste et Nkulikiyinka Deo. La lettre n'a donné aucune raison qui aurait pu justifier pourquoi le Préfet ne devait pas discuter avec les personnes de son parti politique.

Une autre accusation sans fondement lancée par Butare Innocent contre le Préfet Habyarimana concernait les mutations d'Inspecteurs de Police Judiciaires en poste dans certaines communes proches de la ville de Butare, comme Shyanda, Mbazi, Huye, Ngoma, Ndora et Gishamvu. Le mensonge était d'autant plus gros que le Préfet n'était pas compétent



pour engager et muter ces agents. Ceux-ci étaient des agents du Ministère de la Justice et ne relevaient pas du Préfet. Celui-ci était leur chef en tant que dirigeant de la préfecture mais n'avait aucune influence sur leur engagement et changements de poste éventuels.

Butare Innocent terminait cette lettre en affirmant que tout ce dont le Préfet était accusé démontrait qu'il avait comme objectif de détruire le MRND et ses membres, tout en ajoutant qu'il n'y arrivera pas. Cette conclusion prouve à suffisance que cette lettre visait à démontrer que le Préfet ne voulait pas de collaborateurs non originaires de Butare et qu'il était contre le MRND. C'était une façon de mobiliser tous les agents qui n'étaient pas originaires de Butare mais qui y travaillaient, pour qu'ils se liguent ensemble contre le Préfet Habyarimana et le parti PL dont il était membre.

Innocent Butare appelait aussi à l'union du *Hutu Power*, ce qui correspondait à soutenir la politique menée par l'alliance extrémiste MRND/CDR qui consistait à placer à Butare des hauts fonctionnaires et des agents membres du MRND/CDR et dont la majorité étaient originaires de Ruhengeri et Gisenyi. Ceci a également été révélé par le journal ISIBO cité précédemment.

### **15 janvier 1993 : le MDR a démontré que le Colonel Bagosora coordonnait des massacres ethniques et politiques**

Le communiqué du MDR du 15 janvier 1993 affirme que c'est le Colonel Bagosora qui était à l'origine des actes de barbarie et des massacres commis par les Interahamwe. Il le dit en ces termes :

*« Les gens qui vivent à Kigali ont eux aussi constaté la présence ces derniers temps de bandits non habituels. En réalité il s'agit d'Interahamwe et de membres du CDR dirigés par le Colonel Bagosora et le Colonel Nsengiyumva, sans oublier le Colonel Sagatwa et le Major Nkundiye qui est le commandant de la Garde Présidentielle chargée de la sécurité du Président de la République. Après avoir constaté que les forces armées, surtout les officiers supérieurs de la Gendarmerie tenaient à leur mission de maintien de l'ordre, le Colonel Bagosora a commencé à manigancer la mutation ou le meurtre de commandants de Gendarmerie en poste à Kigali, pour pouvoir en placer d'autres avec qui il partage les objectifs de leur clique (...) En réalité l'insécurité et le désordre général sont organisés dans la droite ligne de l'intention du Colonel Bagosora et de la clique à laquelle il appartient et qui est dirigée par le Président Habyarimana, d'amener la guerre à l'intérieur du pays, mettre un frein aux accords de paix, renverser le gouvernement en place et plonger le pays dans une guerre entre les ethnies et les partis politiques. Le Colonel Bagosora prévoit arriver à ses fins en organisant un simulacre de coup d'Etat qui poussera IKINANI (N.D.L.R. : surnom du Président Habyarimana) et sa famille de fuir avec tous leurs biens à l'étranger, après quoi le Colonel Bagosora et ses collaborateurs massacreront ceux qu'ils appellent les complices des Inkotanyi et les traîtres (c.à.d. tous ceux qui*



*appartiennent à des partis politiques hostiles au MRND), et ainsi de mettre fin à la voie vers la démocratie. Ils prévoient d'assassiner les officiers qui ne font pas partie de l'Akazu (N.D.L.R. : clique de l'entourage du Président Habyarimana), le Colonel Bagosora, avec auprès de lui le Major Nkundiye, prendra le pouvoir et règnera en maître. Cela doit être accompli avant le mois d'avril de l'année en cours. Mais il est évident que cela n'apportera aucune solution au Rwanda à part le transformer en Somalie parce ses problèmes ne peuvent pas être résolus par un coup d'Etat. Il paraît qu'ils ont commencé à collecter en secret des armes qui leur permettront d'accomplir leur plan. »*

### **19 janvier 1993 : massacre d'un grand nombre de Tutsi dans le pays**

Le 10 janvier 1993, à Arusha en Tanzanie où étaient organisées les négociations de paix entre le FPR-Inkotanyi et le Gouvernement rwandais, les deux parties ont signé le protocole des accords relatif au partage du pouvoir. Le parti MRND, mécontent de cet Accord, a immédiatement ordonné à ses membres de manifester contre le contenu du protocole, ce qui montre que le MRND ne voulait pas du tout des accords de paix, et préférait les assassinats en guise de solution des problèmes politiques. De nombreuses manifestations furent organisées dans les grandes villes du pays durant lesquelles des actes de grande violence furent commis contre les Tutsi et les Hutu membres de partis politiques qui s'opposaient au MRND. Ces manifestations furent suivies par le massacre de Tutsi dans divers lieux, notamment dans plusieurs communes de Ruhengeri et Gisenyi, Byumba en commune Tumba, Kibuye en commune Rutsiro et dans Kigali Ngali à Bumbogo et Buliza. Le régime Habyarimana a souvent utilisé cette technique consistant à massacrer des Tutsi dans des lieux différents mais durant la même période. Cela constitue une preuve de la façon avec laquelle le Génocide a été planifié et mis en œuvre.

Ces actes de violences, signes de la préparation du génocide, ont été à cette période dénoncés par des organisations rwandaises des droits de l'homme, notamment PRO-FEMMES Twese hamwe, CLADHO et CCOAIB.

### **12 janvier 1994 : Le rapport de l'Ambassadeur de France au Rwanda avertit que le Rwanda préparait un génocide et que la première heure seront massacrées plus de 1000 personnes**

L'Ambassadeur de France au Rwanda, Jean Michel Marlaud, a transmis au Ministre des Affaires Etrangères un télégramme relatif à la situation au Rwanda. L'Ambassadeur a expliqué avoir reçu des informations sûres et secrètes provenant de bonne sources et dont il détenait des preuves solides, attestant de la planification de massacres dans le pays. L'Ambassadeur Marlaud a expliqué qu'il y aura d'abord des provocations visant les troupes du FPR postées à Kigali pour les inciter à réagir pour se défendre, après quoi le prétexte sera trouvé pour massacrer les Tutsi à partir de ceux qui vivaient à Kigali. L'Ambassadeur a ajouté que les militaires rwandais qui avaient préparé ce plan ont prévu 1700 Interahamwe postés à



Kigali et qui avaient reçu entraînement et armes pour tuer les Tutsi, avec la capacité d'en tuer au moins mille (1000) dès la première heure des massacres.

**16 janvier 1994 : Meeting des partis Hutu power dans la ville de Kigali demandant à la population de se méfier des Tutsi et des Belges, et durant lesquels il y a eu distribution d'armes pour tuer les Tutsi**

Le 16 janvier 1994, une manifestation à laquelle ont participé un grand nombre de membres de partis proche du Hutu power, venant de la ville de Kigali et des environs, a été organisée au stade régional de Nyamirambo. Au cours de ce meeting, Justin Mugenzi qui dirigeait la faction Hutu power du parti PL., a pris la parole et a exhorté à se méfier des Tutsi et des militaires belges de la MINUAR. Durant ce meeting de nombreuses armes y ont été distribuées aux membres Hutu power des partis MRND, CDR, MDR, PSD, PDC et PL. Cette distribution d'armes fut même confirmée le 15 janvier 1994 par l'Ambassadeur de Belgique dans une lettre adressée à son Ministre des Affaires Etrangères belge avertissant que des armes continuent à être distribuées aux Interahamwe et proposant que la MINUAR devrait pouvoir les confisquer. C'est ce qui a été également constaté par le General Dallaire qui commandait les troupes de la MINUAR, dans une lettre qu'il a adressée le 11 janvier 1994 au Conseil de Sécurité des Nations Unies ; sa lettre demandait l'autorisation de confisquer ces armes mais Koffi Annan qui dirigeait le service en charge de la MINUAR la lui refusa.

**CONCLUSION**

Le génocide perpétré contre les Tutsi a été planifié. Nous continuerons a vous exposer les principaux évènements qui nous rappellent la sinistre histoire du génocide planifié et mis en œuvre par un Etat génocidaire. Continuons à réfléchir sur cette histoire dramatique, construisons ensemble un Rwanda meilleur en luttant contre l'idéologie du génocide.

Dr BIZIMANA Jean Damascène

Secrétaire Exécutif

